****

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 janvier 2020

**Inceste et violences sexuelles : l’urgence d’agir pour un changement de société radical**

Adrien Taquet salue le courage de toutes celles et ceux qui témoignent des viols et violences sexuelles subis pendant leur enfance et des ravages causés sur leur vie au quotidien. Ce sont des milliers de femmes et d’hommes qui partagent leur souffrance pour qu’un changement de société s’engage.

Face à l’urgence d’agir, pour que ce changement de société soit possible, le Président de la République a annoncé de premières mesures fortes qui permettront sans attendre de mieux protéger nos enfants dès le plus en âge en les informant et en leur offrant de vraies occasions de s’exprimer.

* Les victimes pourront désormais bénéficier d’un accompagnement psychologique intégralement pris en charge.
* Deux visites de dépistage et de prévention seront développées au primaire et au collège sur tout le territoire

Le Garde des Sceaux et Adrien Taquet engagent par ailleurs dès lundi une consultation afin d’approfondir les pistes qui permettront de renforcer la loi pour mieux punir les auteurs et qu’il ne soit plus possible d’entendre qu’un enfant consent à une relation sexuelle avec un adulte.

Comme il s’y est engagé en décembre 2020, Adrien Taquet demande à Edouard Durand, vice-président chargé des fonctions de juges des enfants au Tribunal Judiciaire de Bobigny et à Nathalie Mathieu, Directrice Générale de l’association Docteurs Bru, spécialisée dans l’accueil des enfants victime d’inceste, de constituer une équipe pluridisciplinaire qui conduira une initiative concertée. Celle-ci accompagne la mise en œuvre concrète de ces annonces et les prolonge.

A cet effet, dans les meilleurs délais, Adrien Taquet leur demande d’organiser un dispositif d’accompagnement de la prise de parole des victimes permettant une orientation et un appui, en lien avec les associations et structures concernées.

Cette instance aura par ailleurs pour mission d’explorer plus en détail les sujets encore largement tabous tels que la protection des enfants en situation de handicap, et de mener des travaux approfondis pour rendre le changement de société possible, notamment

* La formation des professionnels qui travaillent auprès des enfants
* Les enquêtes de victimation et les recherches, notamment épidémiologiques, sur les violences sexuelles sur mineurs en complément des travaux existants
* Une sensibilisation renforcée des enfants à l’école dès leur plus jeune âge en lien étroit avec Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports
* Les programmes de prévention dans tous les espaces fréquentés par les enfants et adolescents, avec des outils adaptés à leur âge
* Le repérage dans tous les lieux fréquentés par les mineurs, pour une prise en charge la plus précoce possible
* L’appui et l’accompagnement de la prise de parole des victimes et des proches, pour faciliter l’orientation des victimes vers des dispositifs d’aide

Adrien Taquet déclare « *Il est temps de répondre à l’urgence du changement mais également de rompre avec le déni et le silence sur lesquels notre société s’est en partie construite* ».

**Secrétaire d'Etat auprès du ministre des solidarités**

**et de la santé, chargé de l'enfance et des familles**  
**Cabinet de M. Adrien TAQUET**

Tél :  01 49 56 89 04

Mél : [sec.presse.enfance@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.enfance@sante.gouv.fr)